

A compter du 5 juillet 2006, une nouvelle procédure de vigilance des crues sera mise en place afin d'informer la population en cas de risques de crues survenant sur les cours d'eau

Qu'est ce que la vigilance crues ?

- ▶ une carte de vigilance des crues actualisée 2 fois par jour (10h00 et 16h00),
- ▶ des bulletins d'information national et locaux,
- ▶ un accès en continu aux données de côtes et débits des cours d'eau

Comment fonctionne le système de vigilance des crues ?

La vigilance crues est fondée sur les mêmes principes que la vigilance météorologique. Chaque rivière concernée est divisée en tronçons. A chaque tronçon est affecté une couleur vert, jaune orange ou rouge selon le niveau de vigilance nécessaire pour faire face aux inondations susceptibles de se produire dans les heures ou les jours à venir.

Quels sont les cours d'eau concernés dans l'Aisne ?

- ▶ l'Aisne,
- ▶ l'Oise
- ▶ la Marne
- ▶ la Serre
- ▶ le Thon

Sur quel tronçon se trouve ma commune ?

Pour connaître le tronçon sur lequel se trouve votre commune, consulter le site internet de la Préfecture de l'Aisne : www.aisne.pref.gouv.fr rubrique Protection Civile.

Quelles sont les informations communiquées sur le bulletin d'information local ?

Le bulletin d'information local précise la chronologie et l'évolution de la crue par des prévisions chiffrées et des commentaires. Il contient également une indication des conséquences possibles ainsi que des conseils de comportement.

Où consulter la carte de vigilance et le bulletin d'information sur les crues ?

Les informations seront disponibles à compter du 5 juillet 2006 sur internet à l'adresse suivante : www.vigicrues.ecologie.gouv.fr.

La Préfecture a également mis en place des serveurs vocaux :

- 03 23 20 21 02 pour les rivières Aisne et Marne
- 03 23 20 09 60 pour la rivière Oise.



BULLETIN DE SUIVI DES INONDATIONS DU SPC OISE AISNE (EXTRAIT)

Carte de référence : 04012003_10_01
Bulletin émis le : 05/06/2006 à 10h00
Prochain bulletin le : 05/06/2006 à 17h00

Etat maximal de vigilance sur le territoire du SPC : Orange

Fait(s) nouveau(x) :

Qualification de la situation : les pluies relativement importantes du 2 au 4 juin ont provoqué une crue importante sur les bassins de l'Oise et de l'Aisne. L'onde de crue se situe sur le secteur de Vouziers et va se déplacer vers Soissons et Compiègne dans les jours à venir.

Départements en vigilance crues « orange » :

Aisne (02), Oise (60)

Situation hydrologique par tronçon :

Nom du tronçon	Couleur
Aisne Moyenne	Orange
Aisne Aval	Orange
Oise Amont	Jaune
Oise Moyenne	Jaune

Tronçon : Oise Amont

Baisse prévisible dans les 24 heures sur les stations d'Hirson et d'Origny Ste Benoîte, poursuite de la hausse sur le secteur situé en amont de condren. Le maximum a été observé à 3m40 le 5 à 2h00.

STATION	Observation 04/06/06 à 17h	Observation 05/06/06 à 08h	Prévision le 06/06/06 à 8h	Prévision le 07/06/06 à 8h	Crue de référence 1	Crue de référence 2
Hirson	2,06m	1,21m	Baisse		21/12/1993 4,14m	03/01/2003 3,59m
Origny ste Benoîte	3,38m	3,17m	Baisse		21/12/1993 4,09m	13/01/1993 3,54m

Tronçon Aisne Aval

Une hausse modérée est prévue sur ce tronçon pour les deux prochains jours, sauf sur l'amont où la baisse devrait s'amorcer dès le 07/06.

STATION	Observation 04/06/06 à 17h	Observation 05/06/06 à 08h	Prévision le 06/06/06 à 8h	Prévision le 07/06/06 à 8h	Crue de référence 1	Crue de référence 2
Pontavert	3,11m	3,49m	3,50 à 3,70m	3,40m à 3,60m	24/12/1993 4,12m	28/01/1995 3,93m
Soissons	2,76m	2,90m	3,40 à 3,70m	3,40 à 3,70m	26/12/1993 5,31m	02/02/1995 5,10m

Conséquences possibles :

Pour les tronçons en vigilance jaune : les premiers débordements peuvent être constatés

Pour les tronçons en vigilance orange : Des inondations importantes sont possibles dans les zones habituellement inondables, risque de débordement des réseaux d'assainissement. Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau et des perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires. Des coupures d'électricité peuvent se produire.

Conseils de comportement :

Pour les tronçons en vigilance jaune :

- surveiller le niveau des eaux
- consulter la carte de vigilance crues régulièrement
- vérifiez que vous possédez tout ce qu'il vous faut pour faire face à une inondation
- avertissez vos voisins, en particulier les personnes âgées
- surveillez vos animaux domestiques ou votre bétail
- modifier éventuellement vos projets de déplacement.

LA QUALIFICATION DU RISQUE :

Niveau 4 : ROUGE	<p>Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.</p> <p style="text-align: right;"><i>Crue rare et catastrophique.</i></p>
Niveau 3 : ORANGE	<p>Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.</p> <p style="text-align: center;"><i>Débordements généralisés, circulation fortement perturbée, évacuations.</i></p>
Niveau 2 : JAUNE	<p>Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et /ou exposées.</p> <p style="text-align: center;"><i>Débordements localisés, coupures ponctuelles de routes, maisons isolées touchées, perturbations des activités liées au cours d'eau.</i></p>
Niveau 1 : VERT	<p>Pas de vigilance particulière requise.</p> <p style="text-align: right;"><i>Situation normale.</i></p>

Pour en savoir plus :

- ▶ www.aisne.pref.gouv.fr rubrique Protection Civile
- ▶ www.ecologie.gouv.fr rubrique eaux et milieux aquatiques/inondations/prévision des crues



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE L' AISNE

PROTECTION CIVILE

Information sur les crues dans le département de l'Aisne

Présentation du nouveau système de vigilance des crues

Service Interministériel des Affaires Civiles et Economiques de Défense et de la Protection Civile

Préfecture de l'Aisne

2, rue Paul Doumer – 02010 LAON cedex